

Synthèse de la soirée de conférence-débats

Politique municipale LGBTIQ+

12 février 2020 – 17h30-20h30 – Casino de Montbenon – salle des Fêtes

P.-A. Hildbrand

Conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie

Introduction et bienvenue

M. le Conseiller municipal P.-A. Hildbrand ouvre la soirée et souhaite la bienvenue aux participant·e·s. Il évoque le contexte communal LGBTIQ+, les engagements de la Municipalité pour la construction de sa politique LGBTIQ+, ainsi que les objectifs de cette soirée.

Sa présentation est consultable sur www.lausanne.ch/LGBTIQ.

Caroline Dayer

Docteure et chercheuse en prévention des violences et discriminations

« LGBTIQ+ » : quèsaco ?

Ce sont aux personnes de décider que veut dire l'acronyme LGBTIQ+ pour elles. Tant qu'il n'existe pas de reconnaissance et d'inclusion réelle des personnes LGBTIQ+ dans la société, on aura besoin de cet acronyme pour faire exister/visibiliser.

L comme **lesbienne** : Femme qui a une attirance sexuelle et/ou affective envers une personne du même sexe.

G comme **gay** : Homme qui a une attirance sexuelle et/ou affective envers une personne du même sexe.

B comme **bi** : Personne qui a une attirance sexuelle et/ou affective envers des hommes et/ou des femmes.

T comme **trans*** : Question de l'identité de genre. Personne (née homme ou née femme) qui ne se reconnaît pas dans le sexe qui lui a été assigné à la naissance. Il convient d'éviter d'utiliser le terme de « transexualité » qui est trop « pathologisant ». Il n'est pas seulement question de sexualité, il est aussi question d'identité. Le terme « trans* » semble donc plus approprié.

I comme **intersexe** : Personne présentant une variation du développement du sexe.

Q comme **queer** : Queer signifie « au travers », dont le genre est fluide, non-binaire ou dont les identités sont multiples.

Q comme **questionnement** : Personne en questionnement, dont l'orientation sexuelle et/ou affective ou l'identité de genre est encore incertaine.

Triade Sexe – Genre – Sexualité

Pour ne pas commettre d'impairs, on peut se baser sur l'autodéfinition/l'autodétermination des personnes.

En ce qui concerne les familles arc-en-ciel, les enfants de ces familles vont aussi bien que les autres : les normes sont celles dans lesquelles ces derniers grandissent.

En ce qui concerne la démarche de la Ville de Lausanne, il faut voir quels sont les besoins ? Quelles sont les attentes ? Elle souligne qu'il s'agit d'une démarche rare pour une ville.

La présentation de Mme Dayer est téléchargeable sur www.lausanne.ch/LGBTIQ.

Guillaume Mandicourt

Chargé de projets LGBTIQ, Ville de Genève

Politique LGBTIQ de la Ville de Genève

Présente les différentes actions menées par la Ville de Genève dans le cadre du Service Agenda 21 – Ville durable. Sa présentation est consultable sur www.lausanne.ch/LGBTIQ.

Table-ronde avec la participation de :

Pôle Agression et Violence (PAV), VoGay, LWORK, Fondation Agnodice, Familles arc-en-ciel, Lilith

Les associations « Les Klamydias », « Network », « Plan Queer », « Rainbow spot » et « Atypies » sont présentées également par les associations présentes sur scène.

L'animateur, Frédéric Mamaïs, souhaite la bienvenue à toutes et tous et demande à chacune des associations de se présenter :

Lilith : Nicole Marty représente Lilith, association non subventionnée créée il y a 25 ans dédiée au soutien des femmes homosexuelles dans le canton de Vaud.

Familles arc-en-ciel : Catherine Fussinger représente l'association faitière « Familles arc-en-ciel », créé il y a 10 ans, dédiée aux familles dont l'un des parents se définit comme LGBT.

Agnodice : Adèle Zufferey représente la Fondation Agnodice, laquelle accompagne les mineur·e·s en questionnement identitaire de genre ou en transition et leur famille.

LWORK : Florence Godoy représente l'association LWORK, réseau professionnel de femmes homosexuelles qui existe depuis 2013. Son but est de mettre en commun les expériences afin de trouver des moyens d'agir et de sensibiliser le monde du travail.

VoGay : Quentin Delval représente VoGay, association vaudoise subventionnée par le canton de Vaud, dédiée à la diversité sexuelle et de genre, offrant des prestations diverses pour accompagner et orienter les personnes LGBTIQ+.

PAV : Aymeric Dallinge représente le PAV (Pôle Agression Violence), dédié aux personnes LGBTIQ+ victimes de violences. L'association intervient sur deux pôles différents, à savoir l'accueil et le soutien aux personnes exposées à la violence et la formation des institutions et des professionnel·le·s sur cette thématique.

Les présentations faites, les discussions commencent :

F. Mamaïs à VoGay : *Qu'attendez-vous concrètement de la nouvelle politique LGBTIQ+ de la Ville de Lausanne ?*

Q. Delval fait savoir que si les associations existent et font le travail qu'elles font c'est parce que les besoins sont présents et qu'ils ne sont pas traités autrement. L'idéal serait que ces besoins soient pris en charge et qu'ils n'existent plus et, par conséquent, les associations non plus, tout comme les « *safe spaces* » pour les personnes LGBTIQ+ aujourd'hui encore nécessaires. Par ailleurs, les actions menées par chaque association ont pour but de permettre à la population touchée de se sentir comprise et intégrée sans jugement et une politique publique allant dans ce sens jouerait un grand rôle.

F. Mamaïs à Lilith : *VoGay est très visible et travaille beaucoup avec les pouvoirs publics, tandis que Lilith est plus discrète historiquement. Comment voyez-vous votre implication dans la prochaine politique de la Ville de Lausanne ?*

N. Marty confirme que Lilith a longtemps adopté la politique « pour vivre heureuses, vivons cachées ». Toutefois, depuis quelques années, elle a adopté une autre vision et pense que si l'association veut aider les femmes elle doit se montrer plus visible. Les choses ont évolué peu à peu et beaucoup d'actions sont à présent menées. Elle précise également que Lilith n'est pas une association politique, mais militante sur le terrain et elle participe le plus possible à la lutte des droits de la communauté avec les moyens dont elle dispose puisqu'elle n'est constituée que de bénévoles. Lilith souhaiterait s'investir dans un engagement plus fort avec la Ville.

C. Fussinger relève que la dynamique d'une association dépend aussi du soutien financier public, qui n'est pas le même pour tous, et que les associations de femmes homosexuelles, longtemps moins visibles que celles destinées aux hommes gays, ne bénéficient pas du même soutien.

F. Mamaïs à Agnodice : Quelles sont les attentes et engagements concrets que la fondation souhaite avoir dans la nouvelle politique de la Ville ?

A. Zufferey fait savoir que la thématique sur les personnes transgenres est très souvent peu mise en lumière du fait qu'elle touche plus à l'intimité. Cette invisibilisation ne devrait plus exister pour montrer que, même si les enjeux ne sont pas les mêmes, ils touchent à l'intégrité de la personne et sont très importants. L'idée serait donc de rapporter une forme de visibilité sur cette tangente qu'est la question du genre.

F. Mamaïs à Familles arc-en-ciel : *Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de situations de « violence administrative » touchant les familles arc-en-ciel ?*

C. Fussinger souhaite tout d'abord partager un exemple positif vécu avec l'administration. Elle raconte qu'après s'être inscrites au BIP (Bureau d'information aux parents) pour la garde de leur futur enfant, elle et sa compagne ont reçu un courrier dans lequel il était écrit « Mesdames, votre futur enfant est bel et bien inscrit sur la liste d'attente ... ». Ce courrier était une agréable première reconnaissance institutionnelle.

Dans un autre registre, elle fait part d'un épisode vécu avec le service du contrôle des habitants. En effet, dans le cadre de la demande d'adoption de ses enfants, elle a dû se rendre auprès de ce service pour demander une attestation de domicile pour toute la famille. Elle s'est vue refuser sa demande au guichet, la personne lui expliquant qu'elle ne pouvait lui fournir que les documents pour elle et sa partenaire, mais pas pour les enfants puisqu'elle n'a aucun lien officiel avec eux et que c'est sa compagne qui devait en faire la demande. Il s'agit selon elle d'une forme de violence administrative. Néanmoins, elle indique que dans la vie de tous les jours, que ce soit chez le pédiatre ou dans les garderies par exemple, l'expérience majoritaire démontre que les personnes s'adaptent, même s'il peut y avoir des maladresses. Une partie du travail associatif des Familles arc-en-ciel est justement de sensibiliser les professionnels pour un accueil et un traitement inclusif.

F. Mamaïs : *Qu'en est-il au niveau du congé de naissance des familles arc-en-ciel ?*

C. Fussinger fait savoir que le problème se pose déjà en raison du fait que le partenaire n'est pas reconnu dès le départ comme parent, la procédure d'adoption ne pouvant être initiée qu'après un an de naissance. De là en découle une espèce de zone grise et la décision du congé de naissance est laissée à la libre appréciation de l'employeur. Pour les couples de femmes, celle qui accouche bénéficie d'office du congé maternité, tandis que l'autre peut se voir accorder un congé paternité, cela toujours à la libre appréciation de l'employeur. Par contre, la situation des couples d'hommes est dramatique, puisqu'ils obtiennent, au mieux, 15 jours de congé paternité. Toutefois, elle cite un cas où la Ville de Genève a pris une belle décision en accordant à un couple d'hommes un congé équivalent au congé adoption. Ces exemples, en autres, démontrent que la réflexion doit être menée pour rendre les droits liés à la naissance inclusifs.

F. Mamaïs – LWORK : Vous êtes déléguée à l'enfance à la Ville de Lausanne, *comment se positionne votre employeur sur les questions LGBTIQ+ ?*

F. Godoy estime avoir une situation privilégiée, ses engagements associatifs et professionnels ne s'opposant pas. Elle a d'ailleurs d'emblée informé sa hiérarchie de son implication associative étant d'avis qu'il est bénéfique d'être reliée à une force collective. Si pour elle tout s'est bien passé, elle relève que deux tiers des femmes ne parlent pas de leur homosexualité au travail et que le tiers restant craint des répercussions négatives à ce sujet. Elle pense qu'il serait utile d'implanter des démarches collectives et institutionnelles et que la Ville de Lausanne mette en lumière cette thématique. Elle regrette que dans le cadre du projet BEST de la Ville de Lausanne, lié à l'absentéisme au travail et ayant pour but de favoriser une meilleure prise en compte des employés, aucune mention n'ait été faite sur les questions d'identité de genre ou orientation sexuelle. Or, cela ça pourrait être une cause d'absentéisme.

A. Zufferey partage le même avis. Les violences administratives et invisibles existent et les personnes ont souvent peur du regard des autres et des conséquences qu'il pourrait y avoir au niveau professionnel, tant pour des questions d'orientation sexuelle que d'identité de genre.

Q. Delval ajoute que les discriminations et les violences font système et que ce qui est attendu de la politique de la Ville est de revoir et adapter l'entier du système. Les associations se concentrent sur des thèmes plus précis, mais la Ville a le pouvoir plus holiste d'agir en tenant compte des situations dans leur ensemble et non uniquement des cas ponctuels.

F. Mamaïs - Agnodice : *Collaborez-vous avec la Ville de Lausanne sur les notions d'accueil des familles ?*

A. Zufferey indique qu'Agnodice n'est pas une association mais une fondation et qu'elle n'a pas forcément un côté militant sur le terrain. Pour l'heure, il n'y a pas de collaboration avec la Ville de Lausanne, mais des discussions sont en cours avec l'état civil en ce qui concerne les changements de prénoms facilités. Elle revient sur la problématique des guichets et des difficultés que peuvent rencontrer certains jeunes au sein de l'administration et pense qu'il serait important de revoir le fonctionnement général en y incluant l'ensemble de la population LGBTQ+.

F. Mamaïs à Familles arc-en-ciel : Est-ce que la Ville pourrait accompagner les familles arc-en-ciel différemment ?

C. Fussinger évoque tout d'abord la sensibilisation des professionnel-le-s qui a récemment été faite en collaboration avec VoGay et fait savoir que l'un des éléments ressorti est la dissymétrie existante en raison des situations spécifiques et inconnues que doivent traiter les professionnel-le-s. En effet, ils les abordent au cas par cas, ne sachant souvent pas quoi faire ni à qui s'adresser puisque rien n'a été conçu pour les situations concernant les personnes LGBTQ+. Confrontée à ce manque de connaissances, la population concernée se retrouve à chaque fois dans cette « zone grise » et l'accumulation de ces micros agressions administratives entraîne un effet d'usure qui finit par peser lourd.

Pour revenir à la question posée, C. Fussinger informe que l'une des interpellations faite à la Ville de Lausanne concerne la formulation et le langage inclusif. Des recommandations ont été faites par le Bureau lausannois des familles et des formulaires devraient être modifiés.

F. Mamaïs – à tous : *Les associations avancent-elles ensemble ou est-ce que le « chantier » qui s'ouvre ce soir entraînera une collaboration collective ?*

F. Godoy indique qu'il n'est pas toujours évident d'avancer ensemble, notamment en raison de l'histoire de chaque association, de sa longévité et son organisation. Bien que complémentaires,

elles sont néanmoins différentes. Elle pense qu'il serait bienvenu de créer un poste de coordination afin de mettre en place une collaboration. Elle rappelle que les associations sont pour la plupart gérées par des bénévoles, avec de petites structures, ce qui ne rend pas la collaboration idéale, les conditions n'étant elles-mêmes pas idéales.

F. Mamaïs – PAV : *Vous intervenez depuis 2016 dans la sensibilisation et la formation des policiers, quel est le bilan de cette collaboration ?*

A. Dallinge estime important de mettre en place une sensibilisation pour permettre à la police d'accueillir dans de bonnes conditions les personnes LGBTIQ+ et casser les préjugés et stéréotypes qui pourraient exister. Cette démarche a été entreprise suite au constat rapporté qui démontrait un réel besoin en la matière. En effet, l'accompagnement des personnes LGBTIQ+ n'est souvent pas optimum, ceci dû à de la méconnaissance. Lorsque la question avait été posée à la Police sur sa façon de prendre en charge les personnes LGBTIQ+, la réponse donnée était qu'elle traitait cette population sans distinction, comme tout le monde, ce qui crée une forme de violence envers la population touchée. Pour ce qui est du bilan des formations données aux différentes polices, celui-ci est positif. Les cadres sont également formés, ce qui entraîne un effet ricochet bénéfique sur l'ensemble du personnel. L'un des objectifs futurs est de poursuivre le développement des formations pour toucher toutes les polices. L'idéal serait de commencer déjà à l'Ecole de Police de Savatan.

F. Mamaïs – Lilith : *D'après Lilith, Lausanne est-elle une ville sûre pour les femmes homosexuelles ?*

N. Marty dit trouver la Ville relativement sûre et n'a pas beaucoup de retours de violence. Elle ne pense pas que Lausanne soit spécifiquement une ville plus dangereuse qu'une autre. Toutefois, elle pense qu'il serait important d'avoir une visibilité plus grande et faire notamment connaître la campagne « harcèlement de rue » de la Ville.

F. Mamaïs – Agnodice ? : *Peut-on s'arrêter aux votations du 9 février dernier ?*

A. Zufferey est très heureuse de cette victoire, mais dit que le combat doit continuer. Aussi, elle ajoute que dans le texte original de l'article de loi, l'identité de genre devait être incluse, ce qui n'a finalement pas été le cas, chose très regrettable. Des combats importants restent à venir et il serait bien de les mener tous ensemble.

La parole est maintenant donnée au public :

Public : *Pour l'association PAV, vous avez mentionné que vous offrez des formations principalement pour la police. Dans quelle mesure offrez-vous des formations pour le milieu social ?*

A. Dallinge dit avoir principalement évoqué les formations police, mais précise que d'autres intervenant·e-s sont aussi formé·e-s, tels que Promotion Santé Suisse et Violence que faire ?, par exemple. Il y a possibilité de former les encadrant·e-s du domaine psychosocial et toutes les personnes susceptibles d'être en contact avec des personnes LGBTIQ+ ayant subi de la violence.

Public : *Pour Lilith, vous parliez d'un programme « respect », de quoi s'agit-il exactement ?*

N. Marty indique qu'une page Internet de la Ville de Lausanne permet de remplir un formulaire pour dénoncer les violences.

La personne du public évoque une situation personnelle vécue en tant qu'employé de la Ville de Lausanne. Il explique que, il y a quelques années, il avait créé un personnage féminin sur une page Facebook, laquelle a été découverte par un collègue qui l'a divulguée à son chef de service. Suite à cela, il a été convoqué par sa hiérarchie et son cas transmis au Service du personnel, avec menaces de licenciement, ce personnage ne correspondant pas à l'image qu'il devait représenter au travail. Après cet épisode, la Ville lui avait promis de faire quelque chose en matière d'éducation du personnel sur le thème des différences et avait notamment prévu de faire un programme « respect », qui s'est ensuite transformé en programme contre le harcèlement sexuel au travail. Il regrette que le projet initial n'ait pas abouti.

C. Fussinger pense qu'il s'agit là d'un problème de politique RH de la Ville dû à un manque de formation et de connaissances de la part de la hiérarchie.

Q. Delval relève qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème RH, puisque le fait qu'un collègue ait rapporté les faits démontre bien qu'il y a tout un système de préjugés en place.

F. Godoy ajoute que, bien souvent, ces formes de discriminations ne sont pas rapportées à la hiérarchie et qu'il serait utile de pouvoir mettre en place une formation et une sensibilisation globale.

Public : La responsable de la cellule ARC, cellule dédiée à la résolution des conflits à la Ville de Lausanne, rebondit sur la remarque faite plus avant concernant la campagne « respect au travail ». Elle indique que la Ville s'est penchée sur cette campagne durant plusieurs années mais que, pour différentes raisons, celle-ci a été repoussée pour être finalement transformée en campagne contre le harcèlement sexuel au travail. Elle précise que cette campagne englobe tant le respect que tout type de harcèlements et ce pour tout le monde. Elle fait savoir que, dès le début de la campagne il y a 11 ans, plusieurs cas ont impliqué toutes sortes d'orientations et d'identités et ils ont été traités sans aucune arrière-pensée. Par ailleurs, elle espère que le projet initial « respect au travail » se concrétisera prochainement et indique qu'un projet-pilote est prévu cette année.

Public : Le responsable du Service du contrôle des habitants prend la parole. Il dit tout d'abord partager les préoccupations de chacun et regrette l'expérience vécue par C. Fussinger au moment de sa demande d'attestation de domicile. Toutefois, il tient à préciser que le contrôle des habitants n'est pas autorisé à délivrer ce type de document de cette manière, et ce pour des raisons légales. Aussi, il relève que des situations similaires se produisent aussi avec des familles de couples hétérosexuels dont le père n'aurait pas reconnu l'enfant et qui demanderait indûment des documents, raison pour laquelle la vigilance doit être de rigueur. Il encourage néanmoins les personnes confrontées à des difficultés comme celle citée plus avant à prendre contact avec lui personnellement afin que le service puisse agir et s'améliorer.

F. Mamaïs remercie chacun-e des intervenant-e-s et la parole est redonnée à Caroline Dayer.

Caroline Dayer

Docteure et chercheuse en prévention des violences et discriminations

« Vi(II)e de Lausanne et personnes LGBTIQ : de l'identification des enjeux à la durabilité des politiques publiques »

Sa présentation est consultable sur www.lausanne.ch/LGBTIQ

P.-A. Hildbrand

Conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie

Étapes à venir et clôture de la soirée

M. le Conseiller municipal informe du processus à venir et des prochaines étapes de la construction de la politique municipale LGBTIQ+.

Sa présentation est consultable sur www.lausanne.ch/LGBTIQ.

Avant de clôturer la soirée, il adresse ses chaleureux remerciements :

- Aux associations et participant·e·s à la table-ronde : Aymeric Dallinge (PAV), Quentin Delval (VoGay), Catherine Fussinger (Familles arc-en-ciel VD), Florence Godoy (LWORK), Nicole Marty (Lilith) et Adèle Zufferey (Fondation Agnodice)
- À tous nos partenaires institutionnels et représentant·e·s de tous les services de l'administration, issus de toutes les Directions de l'administration communale, présent·e·s ce soir
- À SGEJQ et au Conseil des Jeunes d'avoir mis à notre disposition l'exposition «Jeunes versus homophobie 2.0»
- À Caroline Dayer pour ses deux interventions et à Guillaume Mandicourt
- À Frédéric Mamaïs pour l'animation de cette soirée
- Et, bien sûr, à toutes et à tous pour leur participation à cette soirée et pour leur aide à la construction de cette nouvelle politique municipale LGBTIQ+ !